

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**

**SÉANCE RÉGULIÈRE**

**11 SEPTEMBRE 2002**

**PROCÈS-VERBAL**

**6<sup>e</sup> SÉANCE**

**DATE :** Le 11 septembre 2002

**HEURE :** 17 h

**LIEU :** Maison du citoyen, salle des comités

**PRÉSENCES : Membres**

M. Marc Bureau, président, conseiller district 5  
Mme Denise Laferrière, vice-présidente, conseillère district 8  
M. Serge Forget, citoyen  
M. François Roy, citoyen  
Mme Lucie Tassé, citoyenne

**Secrétaire**

M. Ghislain Deschênes, coordonnateur des comités

**Personnes ressources**

M. Pierre Marcotte, chef de division, programmes et projets  
M. David Leclerc, coordonnateur de programmes  
M. Charles Hoffman, programmes et projets  
Mme Anh Richez, coordonnatrice / projets  
M. André Croteau, chef de division, transactions immobilières

**Autres**

M. Richard Côté, conseiller district 13  
M. Yvon Boucher, conseiller district 15  
Mme Nicole Gratton, M. Benoit Fortin, M. Théo Riendeau, M. Serge Drouin, M. Patrick Lamarche, M. Daniel Beaudoin, Mme Carole (Mon Chez-nous), trois personnes de la CDEC de Gatineau, M. André Langelier, Mme Nathalie Sauvé, M. Mario Courchesne

**ABSENCES MOTIVÉES :**

M. R Alain Labonté, conseiller district 2  
Mme Dominique Godbout, citoyenne  
M. Benoit Mottard, citoyen

**DISTRIBUTION :** Aux membres de la CPH, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier.

\_\_\_\_\_  
**PRÉSIDENT**

\_\_\_\_\_  
**SECRETÉAIRE**

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 6<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 11 septembre 2002**

**DÉLIBÉRATIONS NON-PUBLIQUES**

**1. Ouverture**

Le président ouvre l'assemblée de délibérations non-publiques à 17 h 30.

**2. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour des délibérations non-publiques est accepté en ajoutant à l'article varia les sujets suivants :

- a) Gîte-Ami
- b) SHQ / formation - Québec

**3. Mon Chez Nous – projet de maison de chambres –secteur Gatineau-rue Hamel – demande de contribution financière**

Le projet de maison de chambres sur la rue Hamel est présenté par les représentants de l'organisme Mon Chez Nous. On projette d'y aménager 26 chambres toutes munies d'une salle de bain dans un édifice qui sera entièrement rénové. Les locataires auront droit à un certain nombre de services : cafétéria, buanderie et services de soutien professionnels. Un comité de bon voisinage sera mis en place afin de faciliter l'intégration des locataires à la vie de quartier.

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme « Mon Chez Nous » projette d'acquérir un bâtiment existant situé au 18, rue Hamel et de rénover cet édifice, aux fins d'y aménager une maison de chambres;

**CONSIDÉRANT QUE** cet immeuble présentement vacant a déjà accueilli un usage de résidence pour personnes âgées et que sa structure (béton / blocs de béton) semble en bon état;

**CONSIDÉRANT QUE** les esquisses d'aménagement effectuées indiquent qu'il serait possible d'y aménager 26 chambres toutes munies d'une salle de bain, en plus de récupérer et rénover les installations existantes telles que cuisine, salons, ascenseur et terrasse;

**CONSIDÉRANT QUE** le terrain, de bonne dimension, offre d'excellentes opportunités d'aménagement d'une aire d'agrément;

**CONSIDÉRANT QUE** ce terrain se situe à proximité du centre du quartier Sainte-Rose près des services commerciaux et communautaires;

**CONSIDÉRANT QUE** le prix d'acquisition du terrain est faible et se situe même sous l'évaluation municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** la clientèle visée sera constituée de personnes seules, autonomes, bénéficiant d'un logement permanent, d'un soutien communautaire et recevront un supplément au loyer :

**R-CPH-2002-09-11/12**

Que cette commission recommande au conseil d'accorder à l'organisme « Mon Chez Nous » une subvention de 243 000 \$ pour la rénovation d'une maison de 26 chambres située au 18, rue Hamel et de s'engager à défrayer pour 5 ans la totalité des suppléments aux loyers prévus dans ce projet, district 15, secteur Gatineau.

**ADOPTÉE**

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 6<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 11 septembre 2002**

**DÉLIBÉRATIONS NON-PUBLIQUES suite...**

**4. Mon Chez Nous – secteur Gatineau – rue Malartic – programme de supplément au loyer**

Après avoir divulgué la nature de son intérêt dans ce dossier monsieur François Roy quitte la séance.

**CONSIDÉRANT QUE** l'organisme Mon Chez Nous inc. envisage la construction de deux immeubles de 10 logements situés sur la rue Malartic, dans le secteur Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** Mon Chez Nous inc. a demandé à la Ville de Gatineau de subventionner ces vingt (20) nouveaux logements dans le cadre du supplément au loyer (10 %);

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet répond aux objectifs poursuivis par la Ville de Gatineau en matière de répartition de l'offre en logement social sur le territoire de la ville :

**R-CPH-2002-09-11/13**

Que cette commission recommande au conseil de s'engager à défrayer pour une période de 5 ans, le 10 % de supplément au loyer pour les vingt (20) logements du projet de la rue Malartic, district 13, secteur Gatineau.

**ADOPTÉE**

Monsieur François Roy revient à la séance.

**5. Présentation du Programme rénovation Québec, choix des secteurs et volets d'intervention**

On convient de reporter ce sujet à une séance spéciale fixée au 23 septembre 2002 à 9 h 30.

**6. Présentation du projet de règlement « Logement abordable Québec – volet privé »**

On convient de reporter ce sujet à une séance spéciale fixée au 23 septembre 2002 à 9 h 30.

**7. Varia :**

a) Gîte-Ami

Quelques informations sont données sur l'état d'avancement du dossier de la survie du Gîte-Ami, sur les critères de localisation pour un nouveau centre d'hébergement d'urgence et sur la mise sur pied de groupes de discussions (focus groupes).

b) SHQ / formation - Québec

On dévoile les derniers détails relatifs à la journée de formation à Québec avec la SHQ et sur la rencontre avec les fonctionnaires de la ville de Québec.

**8. Levée de la séance**

La séance des délibérations non publiques se termine à 19 h 30.

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 6<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 11 septembre 2002**

**DÉLIBÉRATIONS PUBLIQUES**

**1. Ouverture**

Le président ouvre l'assemblée de délibérations publiques à 19 h 30.

**2. Période de questions des citoyennes et citoyens**

Trois personnes de la CDEC de Gatineau sont présentes.

**3. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour des délibérations publiques est approuvé tel que présenté.

**4. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2002**

Le procès-verbal de la séance du 12 juin 2002 est approuvé tel que présenté.

**5. Signature du procès-verbal de la séance du 12 juin 2002**

Le procès-verbal de la séance du 12 juin 2002 est signé par le président.

**6. Suivis du procès-verbal de la séance du 12 juin 2002**

On demande de transmettre copie de la décision du conseil municipal relative à la demande d'appui financière, humaine et matérielle pour l'organisation d'États généraux sur l'habitation prévus en mai 2003 formulée par Logemen'occupe.

On souligne qu'il serait intéressant de tracer un portrait de la situation actuelle des projets de construction de logements sociaux subventionnés réalisés et à venir.

**7. Bilan – programme d'aide d'urgence aux ménages sans logis**

Messieurs André Langelier et Mario Courchesne ainsi que madame Nathalie Sauvé présente le rapport d'intervention sur la crise du logement en 2002. Dans ce rapport on traite de l'historique, du comité de travail, du programme d'aide, du plan d'intervention, de la chronologie des événements, du bilan des opérations et du bilan de l'OMH. Le rapport comporte également une série de recommandations.

On souligne que ce rapport sera déposé au conseil municipal. On mentionne également que les responsables des Oeuvres Isidore Ostiguy feront aussi un rapport sur la crise du logement.

On dépose une lettre portant la signature du coordonnateur de Logemen'occupe, monsieur François Roy, adressée au ministre d'État à l'éducation et à l'emploi et responsable de la région de l'Outaouais monsieur Sylvain Simard demandant, entre autres, que les mesures d'urgence pour les sans logis soient reconduites et bonifiées en tenant compte de la réalité

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 6<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 11 septembre 2002**

Outaouaise.

**DÉLIBÉRATIONS PUBLIQUES suite...**

On mentionne qu'une commission parlementaire sur le logement se tiendra en octobre 2002 à Québec. On souligne que la ville de Gatineau devrait faire des représentations à cette commission.

Par ailleurs, la discussion porte sur les ressources disponibles à la ville de Gatineau pour s'occuper des dossiers de logement social et d'habitation.

**R-CPH-2002-09-11/14**

Que cette commission recommande au conseil de prévoir des ressources supplémentaires (financières et humaines) afin de répondre aux besoins exprimés en matières de logement social et d'habitation.

**ADOPTÉE**

**8. Plan de mise en oeuvre de logements sociaux - 2003**

**CONSIDÉRANT QUE** la Commission permanente sur l'habitation joue un rôle de premier plan dans l'approbation des projets de logement social;

**CONSIDÉRANT QUE** pour 2003, la SHQ a confirmé à la Ville de Gatineau son intention de participer à la construction ou la rénovation de 186 unités de logement social;

**CONSIDÉRANT QUE** le programme triennal d'immobilisation prévoit une enveloppe budgétaire de 2,05 millions de dollars à titre de contribution municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Gatineau a le statut de municipalité participante auprès de la Société d'habitation du Québec, à ce titre elle peut sélectionner les projets de logements sociaux construits sur son territoire :

**R-CPH-2002-09-11/15**

Que cette commission recommande au conseil :

- d'accepter le principe d'allocation territoriale des unités en tenant compte des secteurs défavorisés de la répartition des logements sociaux sur le territoire et utiliser celle-ci comme guide dans l'examen des projets;
- de fonctionner avec un principe d'appel de propositions avec des dates de tombée pour soumettre des projets.

**ADOPTÉE**

**9. Rencontre - Ville de Montréal – Direction de l'habitation**

Sujet reporté à une prochaine rencontre.

**COMMISSION PERMANENTE SUR L'HABITATION**  
**PROCÈS-VERBAL DE LA 6<sup>e</sup> SÉANCE TENUE LE 11 septembre 2002**

**DÉLIBÉRATIONS PUBLIQUES suite...**

**10. Politique d'habitation - Budget**

En 2003, on estime que le budget combiné de la SHQ et de la Ville pour les logements sociaux et l'habitation sur le territoire de la municipalité sera d'environ 14,92 millions de dollars comparativement à 8,82 millions de dollars en 2002.

**11. Date de la prochaine assemblée**

La prochaine assemblée de la commission aura lieu lundi le 23 septembre 2002 à 9 h 30 et sera suivi d'une autre séance prévue mercredi le 9 octobre 2002.

**12. Varia**

a) Reconduction du programme de supplément au loyer dans les projets AccèsLogis

On dépose une lettre portant la signature du coordonnateur de Logemen'occupe, monsieur François Roy, adressée au ministre d'État à l'éducation et à l'emploi et responsable de la région de l'Outaouais monsieur Sylvain Simard demandant au gouvernement du Québec de reconduire le programme de supplément au loyer dans les projets AccèsLogis.

On demande au Service d'urbanisme d'évaluer le coût de cette demande. Ce sujet sera inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine séance de la Commission permanente sur l'habitation.

**13. Levée de la séance**

La séance se termine à 22 h 35.